



FACTURE

N° de facture : FAC-130-2023-26889
Date de facture : 30/04/2024
Date d'échéance : 31/05/2024

BARRERA SOULIE
585 RUE LOUIS SABATIE
82000 MONTAUBAN
Tél. standard : 05 63 63 38 13
Courriel : contact@barrera-soulie.fr
Compta : compta@barrera-soulie.fr

Magasin : SIEGE SOULIE
Tél. magasin :

EARL SOULAYRES
LE PORT DE L'ANGLE

46140 PARNAC

Code client : 0082617

N° TVA Intra : FR69804151553

FACTURE A TERME

N° B.L.	Date liv	Désignation article	U/F	Tva	Quantité	Prix base	Prix net	Montant HT
BLV-120-2023-341485	05/04/24	GINKO DUO 400 DIF FU	U	4	10,00	226,000	226,000	2 260,00
Dont redevance pour pollution diffuse : 3.5139 EUR								
Utilisable en AB conformément au règlement Européen 2092/91 modifié								
BLV-120-2023-341540	05/04/24	MAXCEL 5L	L	2	50,00	25,310	25,310	1 265,50
Dont redevance pour pollution diffuse : 9 EUR								

Montant HT	Taux	TVA	Montant TTC
1 265,50	20,00	253,10	1 518,60
2 260,00	10,00	226,00	2 486,00
3 525,50		479,10	4 004,60

Total HT 3 525,50 €
Total TVA 479,10 €

Total TTC 4 004,60 €

Mode de paiement Chèque
Date d'échéance 31/05/2024

Nos conditions générales de vente sont affichées intégralement dans les magasins de la société.
Conditions de paiement: De convention expresse le défaut de paiement de nos factures à l'échéance fixée entrainera de plein droit :
* L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues.
* Taux de pénalités exigibles le jour suivant la date d'échéance :
Taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 7 points de pourcentage.
* Des pénalités de retard basées sur un taux égal à 1% par mois et calculées jusqu'au règlement intégral des sommes dues.
* Est également due une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de non-respect des détails de paiement de 40 euros conformément aux articles L.441-6 et D.441-5 du code de commerce.
En cas de contestation, la seule juridiction reconnue et acceptée, de part et d'autre, est celle du Tribunal de Commerce de Montauban.
Clause de réserve de propriété: Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix.
Loi N°80-335 du 12 mai 1980. Toutefois, les risques sont transférés à l'acheteur dès livraison.

 SAS au capital de 78 000.00 € - RCS Montauban
SIRET: 37929094300024 -N° TVA:FR82379290943 -APE:4621Z
Agrément n°MP00082 Agrément pour la Distribution de produits phytos pharmaceuti

Papillon à joindre à votre règlement
Code client:0082617
EARL SOULAYRES
Date : 30/04/2024
Facture n° : FAC-130-2023-26889
Montant : 4 004,60
Règlement à l'ordre de : BARRERA SO